

LA SQ EST MISE EN ŒUVRE SUR LA TOTALITÉ DU TERRITOIRE COUVERT PAR LA POLICE NATIONALE

- Chaque circonscription de sécurité publique est couverte par la SQ et est divisée en secteurs.
- Chaque secteur est déterminé localement dans une logique de déconcentration de la stratégie d'action.
- La sectorisation tient compte des caractéristiques territoriales et sociologiques locales.
- Un secteur ne correspond pas forcément à l'échelon communal.

NOMINATION D'UN RESPONSABLE PAR SECTEUR POUR LA POLICE NATIONALE

- Un officier, ou un gradé, qui travaille quotidiennement sur le territoire.
- Un interlocuteur opérationnel identifié par tous les partenaires.
- Le chef de secteur de la police nationale est chargé d'animer le partenariat sur son territoire avec le Groupe de Partenariat Opérationnel (GPO).

CRÉATION D'UN GROUPE DE PARTENARIAT OPÉRATIONNEL PAR SECTEUR

- Instance partenariale opérationnelle animée par le chef de secteur et les représentants des maires qui, de manière collégiale, recueille les besoins de sécurité, élabore les réponses transversales et procède à l'évaluation de ces dernières.
- Le GPO se réunit tous les 15 jours ou tous les mois au maximum.
- Le GPO a vocation à unifier les instances partenariales ponctuelles à l'exception des GLTD, des CLSPD et des CISPD.
- Le GPO réunit l'ensemble des partenaires essentiels du continuum de sécurité de chaque secteur. En effet, la réussite des actions menées ne dépend pas que de la police nationale mais de l'ensemble des partenaires locaux associés, publics et privés.

MISE EN PLACE DE LA MÉTHODE DE RÉSOLUTION DE PROBLÈME DANS LE CADRE DES GPO

- Identification des problèmes à traiter en priorité.
- Détermination des solutions concrètes et immédiatement applicables pour chaque problème.
- Elaboration d'une stratégie d'ensemble en s'assurant de la complémentarité des solutions pour qu'elles ne se neutralisent pas.
- Concentration des moyens disponibles sur les problèmes principaux.
- Mise en place d'un suivi et d'une évaluation de toute action mise en œuvre.

MISE EN ŒUVRE

La sécurité du quotidien (SQ) est une philosophie d'action visant à la résolution concrète des problèmes de sécurité de la population et à l'élaboration de réponses sur mesure.

Cette nouvelle méthode d'action a également pour objectif de :

- renforcer les relations entre la police et la population,
- mettre en place un travail partenarial et transversal dans une logique de résolution de problème.

